

Envoi par courriel

256

DQ8

Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine par Hydro-Québec

Québec, le 7 novembre 2008

Basse-Côte-Nord

6211-03-005

Monsieur Donald Gingras
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
456, avenue Arnaud, bureau 1.03
Sept-Îles (Québec) G4R 3B1
Canada

Objet : Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 27, 28, 29 et 30 octobre derniers sur le projet précité, la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires.

- Des terrains forestiers productifs accessibles seraient perdus à la suite du déboisement prévu pour la réalisation du projet. Selon Hydro-Québec, «la récupération du bois marchand viendra atténuer en grande partie la perte de possibilité forestière». Un dédommagement financier est prévu comme mesure de compensation et fait l'objet de négociations avec le Ministère des ressources naturelles et de la faune (PR3.11, p. 103). Le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs a demandé à Hydro-Québec d'évaluer les possibilités de marché outre le bois de chauffage. Les avenues possibles de transformation ou de valorisation du bois coupé pour des fins énergétiques ou de biocarburants semblent limitées. Hydro-Québec se dit ouvert à toute proposition pour la valorisation de la biomasse (QC-181). Quel est l'état de la situation? Y a-t-il eu des développements liés à l'atténuation de la perte de possibilité forestière?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 1^{er} décembre 2008.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission